

Relevé de décisions

de la réunion du 28 février 1995

Le C.N.P.F, la C.G.P.M.E., l'U.P.A. et les confédérations syndicales de salariés C.F.D.T., C.F.E.-C.G.C., C.F.T.C., C.G.T. et C.G.T.-F.O.se sont rencontrés aujourd'hui.

Tous les interlocuteurs ont réaffirmé leur volonté d'exercer pleinement leurs responsabilités dans les relations contractuelles et de conforter leur autonomie de négociation.

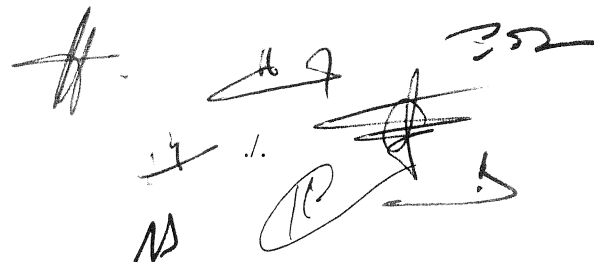
A cette fin, ils considèrent que la pratique contractuelle doit être développée de façon articulée, selon les sujets, aux niveaux appropriés.

Afin d'approfondir cette question et de mieux préciser les vocations de chacun des trois niveaux (entreprise, branche, interprofessionnel), il a été décidé de créer un groupe de travail paritaire qui se réunira dès la deuxième quinzaine du mois de mars et remettra ses conclusions fin mai.

Par ailleurs, chacun a souligné que l'emploi est aujourd'hui le sujet le plus urgent et le plus préoccupant. Il a donc été décidé de négocier paritairement les conditions permettant de donner une impulsion nouvelle à l'emploi et à la lutte contre le chômage.

Les négociateurs fixeront librement la liste des sujets à traiter qui comprendront notamment l'insertion des jeunes, les questions spécifiques à l'encadrement et les différentes formes d'organisation du temps de travail. La première réunion se tiendra dans le mois qui vient.

Les partenaires sociaux ont rappelé que les négociations salariales sont de la responsabilité de l'entreprise, sans préjudice du rôle de la branche pour la détermination des garanties conventionnelles.

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page, including a large signature on the left, a signature with '352' next to it, and several other initials and scribbles.

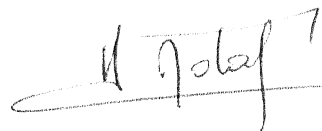
Manifestant leur volonté déterminée de renforcer le dialogue social, ils ont enfin décidé de se rencontrer de manière régulière, au moins deux fois par an.

La prochaine réunion se tiendra le 14 juin. Elle aura pour objet d'évaluer les progrès des études et le résultat des négociations qui viennent d'être initiées et de débattre de sujets importants, notamment la protection sociale, qui n'ont pu être traités lors de cette première rencontre.

Pour le C.N.P.F. :



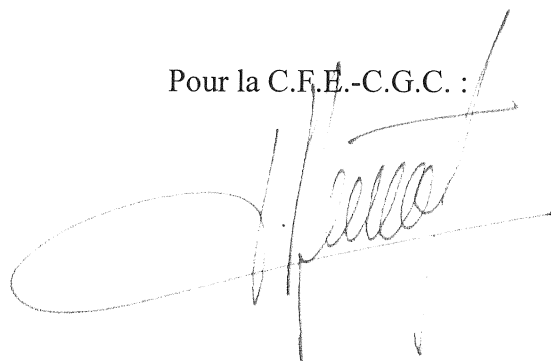
Pour la C.F.D.T. :



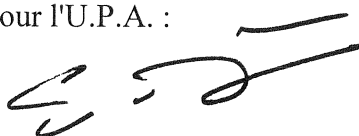
Pour la C.G.P.M.E. :



Pour la C.F.E.-C.G.C. :



Pour l'U.P.A. :



Pour la C.F.T.C. :



Pour la C.G.T. :



Pour la C.G.T. -F.O :

